

LA PRESSE AFFAIRE

DU RENFORT CHEZ LES STRONACH
UN INVESTISSEUR RUSSE S'INVITE DANS LE CAPITAL
DE MAGNA PAGES 2 ET 3



Frank et Belinda Stronach

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| S&P/TSX | 13 853,13 -42,03 (-0,30%) |
| TSX CROISSANCE | 3322,21 -34,75 (-1,04%) |
| QUÉBEC 30 | 1379,01 -1,57 (-0,11%) |
| DOW JONES | 13 215,13 -147,74 (-1,11%) |
| DOLLAR | 89,99 ¢US -0,47 ¢ |

Une pilule empoisonnée
L'entente conclue par Alcan sur les droits hydroélectriques pourrait la protéger d'Alcoa
PAGE 3

AFFAIRE NORBOURG: lundi, la preuve
Vincent Lacroix échoue dans ses requêtes devant le juge
PAGE 5

Cascades dépasse le cap du milliard
Les acquisitions réalisées en 2006 dopent les ventes de la papeterie
PAGE 5

Droite et mondialisation
Une dernière entrevue avec Réal Raymond avant son départ de la Banque Nationale
PAGE 8

LE CHIFFRE DU JOUR
4,6 milliards
L'excédent commercial du Canada avec le reste du monde s'est situé à 4,6 milliards au mois de mars, en baisse par rapport à celui du mois précédent qui était de 5,2 milliards.
Source: Statistique Canada

RECHERCHONS PROJETS D'AFFAIRES
COMPOSEZ MAINTENANT LE 1 866 499 0334
Acquisition.biz

Le PDG de la Caisse double son salaire

Sa « performance supérieure » lui vaut 1,65 million de dollars

FRANCIS VAILLES

La rémunération du PDG de la Caisse de dépôt et placement, Henri-Paul Rousseau, a doublé en 2006 pour atteindre 1,65 million de dollars.

Cette information est dévoilée dans le rapport annuel 2006 de la Caisse, rendu public hier. C'est le conseil d'administration de la Caisse qui a accordé cette forte hausse de salaire à M. Rousseau. Il lui a octroyé un

paiement spécial de 728 310 \$ « afin de reconnaître la performance supérieure réalisée par la Caisse », est-il écrit dans un des documents du rapport annuel, qui fait 667 pages.

La Caisse de dépôt, rappelons-le, a réalisé un rendement de 14,6 % au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, terminant dans le premier quartile des caisses de retraite canadiennes. Sur trois ans, le rendement moyen a été de 13,8 %, ce qui la classe parmi

les meilleurs 5 % des caisses canadiennes.

Outre ce paiement spécial, la rémunération de M. Rousseau en 2006 a été constituée d'un salaire de base de 473 800 \$, d'une prime annuelle de 142 140 \$, d'une rémunération à long terme (253 000 \$) et de divers autres éléments (50 564 \$).

Les paramètres de la rémunération du grand patron de la Caisse sont fixés par le gouvernement du Québec, mais le conseil d'administration de la Caisse a la

discretion d'accorder un paiement additionnel, basé sur le rendement de la Caisse sur plusieurs années. C'est ce qui explique le paiement de 728 210 \$.

L'an dernier, Henri-Paul Rousseau n'avait pas eu droit à cette somme et sa rémunération globale s'était élevée à 893 734 \$. Cette absence de prime spéciale a fait en sorte que M. Rousseau a été payé moins l'an dernier que certains de ses subalternes.

» Voir **CAISSE** en page 4



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Le métro de Montréal surgit au palais de justice

MARIE TISON

Les voitures du métro de Montréal ont enfin fait irruption au palais de justice hier.

Alstom Canada s'est présentée en cour pour faire cesser les discussions entre la Société de transport de Montréal (STM) et Bombardier au sujet du remplacement des voitures du métro.

Un juge de la Cour supérieure du Québec se penchera sur le fond du conflit en septembre prochain, soit sur la pertinence de mettre en place un processus d'appel d'offres

en bonne et due forme pour remplacer les 336 voitures MR-63 du métro de Montréal. Or, Alstom estime qu'elle ne peut pas attendre les bras croisés : la STM a déjà commencé à discuter des spécifications de ces nouvelles voitures avec Bombardier. Alstom a donc présenté hier au juge Pierre Jasmin, de la Cour supérieure du Québec, une requête pour obtenir une ordonnance de sauvegarde.

« Même si nous avons gain de cause (sur le fond), notre client sera si désavantagé face à son concurrent qu'il s'agira

d'un appel d'offres bidon, a soutenu l'avocat d'Alstom, M^e Éric Mongeau, du cabinet Stikeman Elliott. Bombardier bénéficie de plusieurs mois de discussions et d'échange d'information. C'est une entorse fondamentale au principe d'égalité des soumissionnaires. »

Il a notamment affirmé que Bombardier dispose probablement déjà de plusieurs informations sur les spécifications des nouvelles voitures, par exemple, si elles compteront trois ou quatre portes.

» Voir **MÉTRO** en page 4

La vérité si je mens



SOPHIE COUSINEAU

LE MONDE DES AFFAIRES

Ah l'orgueil! C'est fou ce que c'est fort. L'orgueil a perdu plus d'un homme. Et je ne pense pas à Conrad Black, qui a mal à l'ego par les temps qui courent, même s'il mourra avant de l'admettre. Je fais référence à son ancien bras droit, David Radler, bien que je ne sois pas certaine que l'on puisse encore l'appeler ainsi.

Depuis le début de ce procès pour fraude, les procureurs du gouvernement américain veulent démontrer que David Radler ne prenait aucune décision importante sans consulter Conrad Black auparavant. Les avocats du magnat de la presse cherchent eux à prouver que David Radler a erré seul, sans que Conrad Black en soit informé. Il serait donc innocent des accusations de fraude, de blanchiment d'argent et de complot qui pèsent sur lui.

David Radler – ou son orgueil, on ne le sait trop – semble leur donner raison. « Je ne suis le bras droit de personne », aurait déclaré l'homme d'affaires lors d'une entrevue accordée au journal *Toronto Star* en 1996. Interrogé à ce sujet, David Radler a toutefois affirmé qu'il ne se souvenait pas d'avoir dit pareille chose.

Vous ne savez pas ce que veut dire bras droit? A fini par demander l'avocat Edward Greenspan, un peu exaspéré. Cela peut vouloir dire toutes sortes de choses... Comme un valet, a répondu David Radler, avant de préciser qu'il devrait y réfléchir plus longuement.

» Voir **VÉRITÉ** en page 4

LE NOUVEAU SERVICE D'ENTREPOSAGE QUI SE DÉPLACE POUR VOUS.

GO CUBE livre à votre porte

vous empaquetez à votre rythme

GO CUBE ramasse et entrepose

LA FAÇON PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE D'ENTREPOSER VOS BIENS.

- Aucun camion à louer.
- Aucun déplacement de votre part.
- Un entrepôt chauffé et sécurisé 24 heures.
- L'accès gratuit à votre cube en entrepôt.
- Le service de déménagement disponible.

pour en savoir plus [WWW.GOCUBE.COM](http://www.gocube.com)
ESTIMATION GRATUITE **514 738-6843**

GRANDES ENTREPRISES

MAGNA S'ALLIE À UN



MARTIN VALLIÈRES
TORONTO

Alors qu'il prévoit participer au rachat et à la relance de Chrysler, le géant canadien des pièces automobiles, Magna International, recrute un industriel milliardaire de Russie comme prochain gros actionnaire.

Ce partenariat de 1,54 milliard US pour 20 millions d'actions émises sur mesure par Magna, ce qui correspond à 18 % du capital de l'entreprise ontarienne, a été confirmé par son président-fondateur, Frank Stronach, devant ses actionnaires réunis en assemblée annuelle, hier à Toronto.

Il s'agit du plus gros investissement externe au capital de Magna depuis sa fondation, il y a 50 ans.

Magna fait maintenant 25 milliards US de chiffre d'affaires, avec 83 000 employés et des filiales dans 23 pays.

Pour l'occasion, Frank Stronach, 74 ans, était accompagné de ses principaux adjoints et de sa fille, Belinda, qui revient à la haute direction de Magna après trois ans en politique fédérale.

Curieusement absent de l'assemblée, toutefois, ce pro-

chain actionnaire majeur de Magna : l'industriel russe Oleg Deripaska.

À 39 ans, il est l'un des hommes d'affaires les plus riches de Russie et considéré proche du président Vladimir Poutine.

Mais il est aussi soupçonné par Washington d'avoir trempé dans des affaires illicites, s'est fait rappeler M. Stronach en conférence de presse.

« Ce sont des allégations injustifiées, qui concernent la vie personnelle de M. Deripaska, a-t-il répliqué.

« Tous les gens d'affaires en Europe avec qui nous avons discuté de notre projet d'association, ces derniers mois, n'avaient que de bons mots à son

À 39 ans, Oleg Deripaska est l'un des hommes d'affaires les plus riches de Russie et est considéré proche du président Vladimir Poutine.

égard. Et notre partenariat s'appuie sur la continuité complète de la culture d'affaires qui a fait le succès de Magna, et qui l'intéresse beaucoup d'ailleurs », a insisté M. Stronach.

Car au-delà de cet apport de capital russe chez Magna, ses dirigeants soutiennent que le plus important pour l'entreprise est une entrée privilégiée dans l'un des marchés automobiles en plus forte croissance au monde.

En effet, Oleg Deripaska dirige un empire industriel,

nommé « Basic Element », qui déclare 18 milliards \$US de chiffre d'affaires mondial. Il regroupe 240 000 employés dans des filiales en Russie et en Europe, ainsi qu'en Afrique, en Amérique latine et en Australie.

En Russie, l'un de ses principaux secteurs d'activités est la construction d'automobiles, de camions lourds et de véhicules d'excavation.

Ces véhicules sont vendus surtout en Russie, mais avec l'ambition de pénétrer les marchés d'Asie centrale et d'Europe de l'Est.

Pour Magna, qui veut grossir dans de nouveaux marchés après l'Amérique du Nord et

sources exportables, ce qui lui rapporte beaucoup. Mais elle a besoin d'emplois manufacturiers pour grossir sa classe moyenne, et l'industrie automobile peut en créer beaucoup. Peut-être 300 000 d'ici quelques années. »

Cela dit, le nouveau partenariat russe au capital de Magna ne prévoit pas de cibles précises et datées en terme d'investissements industriels en Russie.

« La gestion de Magna continuera comme avant. Nous identifierons et analyserons les occasions d'affaires au fur et à mesure », a indiqué Donald Walter, co-président exécutif de Magna.

Toutefois, il a souligné que l'entreprise a son principal centre d'ingénierie en Europe à seulement deux heures de vol de Moscou.

Chrysler

Quant aux intentions de Magna pour Chrysler, le constructeur américain en péril dont veut se départir le groupe allemand DaimlerChrysler, ses dirigeants ont précisé que son partenariat en Russie constituait un projet distinct. Pour le moment, du moins.

« Nous nous attendons même à ce que notre participation ou non à l'avenir de Chrysler se décide avant que les changements au capital de Magna soient finalisés », a dit M. Stronach.

N'empêche, le président de Magna a confirmé s'être associé

au groupe torontois Onex, spécialiste du rachat et du redressement d'entreprise, pour sa proposition envers Chrysler.

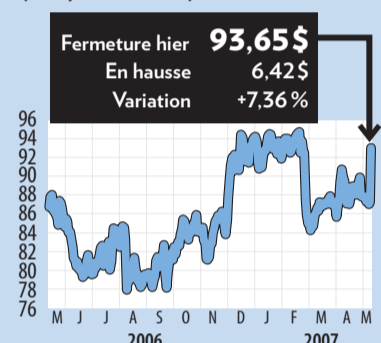
Aussi, DaimlerChrysler pourrait demeurer comme partenaire minoritaire dans le prochain actionariat de Chrysler.

Quant à l'échéancier des négociations avec DaimlerChrysler, dirigées par la firme J.P. Morgan de New York, les dirigeants de Magna ont indiqué qu'il demeurerait encore imprécis.

Chose certaine, a insisté M. Stronach, toute participation de Magna au rachat et la relance de Chrysler impliquera des « changements majeurs » à sa culture d'entreprise.

« Comme un patient aux soins intensifs », a-t-il suggéré, tout en disant s'attendre à la collaboration les syndicats de Chrysler.

MAGNA EN BOURSE (MG/A Toronto)



Source : Bloomberg

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE POWER CORPORATION

Les fonds privés n'impressionnent pas les Desmarais

VINCENT BROSSEAU-POULIOT

Malgré leurs récents coups d'éclat, les fonds d'investissement privés n'impressionnent pas la famille Desmarais, qui reste convaincue de la pertinence de sa stratégie d'investissement à long terme.

« Il y a des avantages et des inconvénients à tous les véhicules d'investissement, mais nous voulons dire aux gens qu'il y a encore des avantages à investir dans une société qui pense à long terme comme la nôtre », dit André Desmarais, président et co-chef de la direction de Power Corporation du Canada, en marge de l'assemblée annuelle de la société tenue hier à Montréal.

Si Power ne craint pas de voir les grands investisseurs du pays la délaisser au profit des fonds d'investissement privés, c'est que la société a plusieurs cartes dans sa manche pour les convaincre de lui faire confiance. Au cours des 10 dernières années, son rendement annuel a été de 20,1 % contre 8,8 % pour l'ensemble des fonds privés de rachat américains, selon Thomson Financial. Sur cinq ans, Power surpasse les fonds américains de 5,9 % (15,1 % contre 9,2 %).

Power envie cependant la tranquillité d'esprit des fonds d'investissement privés, dont les moindres gestes ne sont pas scrutés à la loupe par les actionnaires activistes et les autorités boursières. « Les autorités réglementaires et les actionnaires activistes s'en donnent à cœur joie avec les sociétés inscrites en Bourse, mais ils doivent réaliser qu'il existe un autre milieu financier que la Bourse (les fonds d'investissements privés) », dit Paul Desmarais, jr, président du conseil et co-chef de la direction. Selon lui, le Canada a plu-



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Paul Desmarais, jr, président du conseil et co-chef de la direction de Power Corporation, Robert Gratton, président du conseil de Corporation Financière Power, Paul Desmarais, président du comité exécutif de Power Corporation, R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de Corporation Financière Power et André Desmarais, président et co-chef de la direction de Power Corporation, à leur arrivée à la réunion des actionnaires.

voulons lancer un débat », dit André Desmarais. « Nous sommes nous-mêmes dans cette industrie en Europe », complète Paul Desmarais, jr. Les deux fonds d'investissements privés de Power — Sagard 1 et 2 — ciblent des entreprises de taille moyenne. Ils disposent d'un portefeuille de

milliard (2,28 \$ par action) à 1,393 milliard (3,00 \$ par action) par rapport à 2005. Il s'agit d'une hausse de 31,6 % du bénéfice net par action. Le dividende est passé de 65 cents à 76 cents par action en 2006, en hausse de 17,1 %.

La croissance du bénéfice net s'est poursuivie au premier trimes-

trimestre, le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC) a soumis cinq propositions d'actionnaires, qui ont toutes été rejetées hier par au moins 89 % des actionnaires présents.

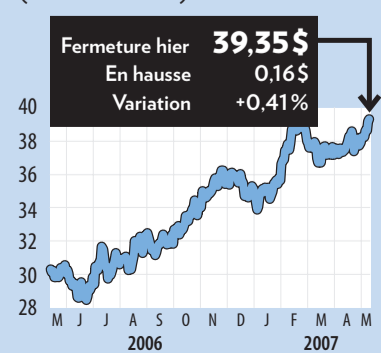
Le MEDAC voulait notamment mettre la main sur un résumé des états financiers des filiales de Power — dont Gesca, qui détient *La Presse* et six autres quotidiens au Québec. « Il y a un problème de concentration de la presse au Québec et les états financiers de Power font partie du droit du public à l'information », dit son président Yves Michaud, en entrevue téléphonique à *La Presse Affaires*.

Power Corporation ne sera bientôt plus le seul empire médiatique sur le radar d'Yves Michaud. Le président du MEDAC vient d'acheter des actions de Quebecor, propriétaire du *Journal de Montréal*. « Je n'exclus pas de poser les mêmes ques-

tions à Pierre-Karl Péleadeau », dit-il.

Hier, le titre de Power Corporation a gagné 16 cents (0,41 %) pour terminer la séance à 39,35 \$ à la Bourse de Toronto.

POWER CORPORATION EN BOURSE (POW Toronto)



Source : Bloomberg

« Il y a des avantages et des inconvénients à tous les véhicules d'investissement, mais nous voulons dire aux gens qu'il y a encore des avantages à investir dans une société qui pense à long terme comme la nôtre. » — André Desmarais

sieurs grandes sociétés inscrites en Bourse contrôlées par des familles. « Les Canadiens devraient être fiers de ces sociétés, dont l'importance n'est pas assez reconnue par les médias et la population », dit-il.

Power n'a pas l'intention de partir en guerre contre les fonds d'investissement privés. « Nous

plus de 1,5 milliard d'euros, dont 300 millions proviennent des coffres de Power et 250 millions de ceux de sa filiale Pargesa.

Propositions d'actionnaires rejetées

L'année 2006 a été rentable pour Power Corporation, dont le bénéfice net est passé de 1,053

tre de l'année 2007. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars derniers, le bénéfice net est passé de 254 millions (0,54 \$ par action) à 363 millions (0,78 \$ par action), soit une hausse de 44 % du bénéfice net par action. Le dividende trimestriel est passé de 19,75 à 24,125 cents par action, en hausse de 22 %.

Dans le cadre de cette assem-

MILLIARDAIRE RUSSE



PHOTO ADRIAN WYLD, PRESSE CANADIENNE

Frank Stronach assure que le partenariat avec Oleg Deripaska est un projet distinct du rachat de Chrysler. Pour l'instant, du moins.

Trimestre difficile pour Onex

BLOOMBERG

Le conglomérat Onex a annoncé que ses profits ont chuté de 78 % au premier trimestre en raison d'un ralentissement des ventes d'actifs. Elle a réalisé un bénéfice net de 149 millions, soit 1,16 dollar par action, comparativement à 679 millions, soit 4,95 dollars par action, l'an dernier. Les représentants de la firme torontoise ont déclaré hier que le revenu d'Onex s'est accru de 32 % pour atteindre 5,53 milliards.

Les gains enregistrés au premier trimestre de l'année dernière comprennent notamment des recettes de 646 millions générées par la vente d'intérêts détenus dans des entreprises telles que J.L. French Automotive Castings Inc., fabricant américain de pièces automobiles qui a demandé la protection de la loi sur les faillites. La vente d'actifs, au dernier trimestre, a rapporté 116 millions.

Les bénéfices d'exploitation, qui excluent entre autres des postes tel l'amortissement, ont fait un bond de 47 % pour s'établir à 391 millions.

L'actif de la firme, qui s'élève à 25,7 milliards, se compose notamment d'intérêts détenus dans le manufacturier électronique Celestica, l'exploitant d'établissements de soins prolongés Skilled Healthcare Group et l'opérateur de centres d'appels ClientLogic. Celestica, qui fabrique des composants d'équipement électrique pour des sociétés comme Microsoft, a représenté 39 % des revenus d'Onex au cours du dernier exercice.

Parmi les transactions conclues au premier trimestre figure l'achat, au coût de 403 millions, de l'entreprise américaine de services Sitel, faisant tripler la quantité de centres d'appels de ClientLogic.

En mars, Onex a conclu une entente avec Goldman Sachs pour

acheter la division de jets d'affaires de Raytheon au coût d'environ 3,8 milliards. La firme a en effet investi quelque 238 millions – des intérêts qui représentent 20 % – dans l'entreprise qui se nomme désormais Hawker Beechcraft. Le mois dernier, Onex et le fonds Onex Partners II ont fait l'acquisition de la division d'imagerie médicale d'Eastman Kodak, maintenant appelée Carestream Health. Onex a investi 206 millions dans l'entreprise dans laquelle il détient une participation de 39 %.

En outre, un groupe d'investissement dont fait partie la firme a dû abandonner, plus tôt cette semaine, une proposition d'achat de 11,1 milliards pour l'acquisition de Qantas Airways, principal transporteur aérien en Australie. Le groupe a annoncé le 8 mai dernier qu'il « explore d'autres possibilités, dont celle de présenter une nouvelle offre à Qantas. » Onex songe par ailleurs à créer de

nouveaux fonds qu'elle gérerait pour le compte d'investisseurs tiers », a expliqué hier le président-directeur général, Gerald Schwartz. L'entreprise prévoit investir 3,8 milliards dans des actifs de remplacement, comme les fonds de placement privés et l'immobilier. « Nous étudions les occasions d'investissements qui existent dans d'autres classes d'actifs », a déclaré M. Schwartz lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, à Toronto. Il n'a pas donné davantage d'explications, disant seulement qu'Onex s'attendait « à gérer des intérêts encore plus importants. »

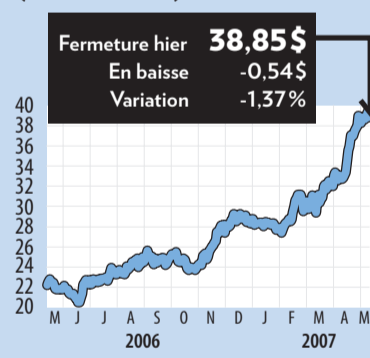
L'action d'Onex a reculé de 1,37 % à 38,85 \$ hier à la Bourse de Toronto.

Par ailleurs, Onex n'a pas fait de commentaire hier au sujet de la possibilité d'acquiescer de DaimlerChrysler sa division nord-américaine, Chrysler. Frank Stronach, le président du conseil

de Magna International, a affirmé le mois dernier que son entreprise discutait avec Onex de la possibilité de soumettre une offre au géant de l'automobile.

Avec Presse Canadienne

ONEX EN BOURSE (OCX Toronto)



Source : Bloomberg

DROITS HYDRAULIQUES D'ALCAN

Une entente en forme de pilule empoisonnée

HÉLÈNE BARIL

L'entente conclue par Alcan avec le gouvernement du Québec pour conserver ses droits hydrauliques ressemble fort à une pilule empoisonnée destinée à décourager les offres d'achat hostiles comme celle d'Alcoa.

C'est le conseil d'administration d'Alcan qui doit juger si l'acheteur a vraiment l'intention de maintenir son siège social au Québec et de respecter les autres engagements pris par l'entreprise, prévoit l'entente dont les détails ont été rendus publics hier.

L'entente a été signée le 13 décembre 2006, soit quelques semaines après l'échec des négociations de fusion entre Alcoa et Alcan, qui ont pris fin en novembre. Elle engage l'entreprise à maintenir sa principale place d'affaires au Québec, avec un niveau d'emplois et d'activités « similaires à ceux d'Alcan à ce moment ». En contrepartie, Alcan a reçu le droit de produire de l'électricité jusqu'en 2058 à moins d'un cent le kilowatt-heure, deux blocs d'énergie totalisant 560 mégawatts à tarif très bas d'Hydro-Québec et un prêt sans intérêt de 400 millions du gouver-

nement du Québec pour sa future usine d'Alma.

En cas de changement de propriété, l'entente prévoit que « tout acquéreur éventuel(...) doit démontrer à la satisfaction du conseil (d'Alcan) que par suite ou en conséquence d'une telle acquisition, il n'y a pas de motif raisonnable de croire que les engagements d'Alcan (...) seront diminués ou compromis de quelque façon importante ».

En fait, dans le cas d'une offre

parole Anik Michaud. C'est loin, loin, loin d'être une pilule empoisonnée.

La porte-parole d'Alcan reconnaît toutefois que c'est le conseil d'administration d'Alcan qui doit faire une recommandation au gouvernement sur les intentions de l'acheteur au sujet du maintien des activités au Québec.

Alcoa, de son côté, refuse de commenter cette disposition en particulier, mais elle n'est pas du

siège social de Montréal gererait des revenus annuels de 32,3 milliards US et 38 000 employés, ce qui est plus qu'Alcan aujourd'hui, a souligné Pierre Després.

En réalité, le chiffre d'affaires actuel d'Alcan est moins élevé, à 23,6 milliards, mais son effectif est plus élevé, à 65 000.

Alcoa a aussi promis que le président du conseil, le chef de la direction et le chef des finances de l'entreprise regroupée auront

président de la Caisse de dépôt, Henri-Paul Rousseau, a jugé de son côté que la proposition d'un double siège social n'était « pas farfelu ».

Hier, le ministre Bachand a répété que l'intention de son gouvernement n'est pas d'empêcher une prise de contrôle d'Alcan, mais de s'assurer que l'acheteur respecte les engagements pris par Alcan « pour des décennies à venir ». La conséquence du non-respect de ces engagements, « c'est la remise en question des droits hydrauliques et des tarifs préférentiels », a-t-il dit.

Il s'agit d'une entente qui vaut des milliards de dollars que tout acheteur voudra préserver, selon lui. Le ministre n'a toutefois pas précisé comment il pourrait vérifier si les décisions continuent de se prendre réellement à Montréal et empêcher que le pouvoir glisse éventuellement vers New York.

Actuellement, 800 personnes travaillent au siège social d'Alcan à Montréal. Alcoa emploie près de 1000 personnes à son siège social situé à Pittsburgh.

L'action d'Alcan a pris 1,25 \$ à 87,38 \$ hier à la Bourse de Toronto.

C'est le conseil d'administration d'Alcan qui doit juger si l'acheteur a vraiment l'intention de maintenir son siège social au Québec et de respecter les autres engagements pris par l'entreprise.

d'achat hostile comme celle d'Alcoa, le conseil d'Alcan pourrait très bien estimer que les engagements de l'acheteur envers le Québec sont moindres que ceux qu'Alcan avait pris, et faire ainsi échouer la transaction.

Alcan a nié voulu se protéger d'une prise de contrôle hostile avec cette entente. « C'est à l'initiative et à la demande du gouvernement qu'Alcan a signé cette entente, a rétorqué la porte-

parole Anik Michaud. C'est loin, loin, loin d'être une pilule empoisonnée. « Nous sommes d'accord que ce que nous proposons rencontre déjà dans une large mesure ce qui est prévu dans l'entente », a commenté hier le porte-parole d'Alcoa, Pierre Després.

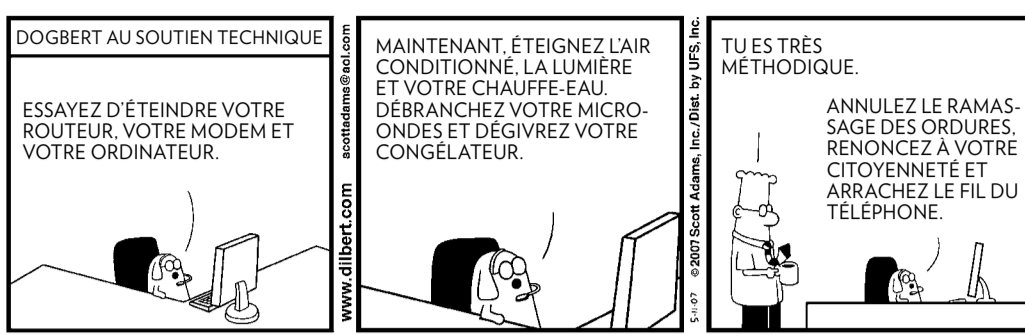
Alcoa propose que la nouvelle compagnie issue de la fusion ait deux sièges sociaux, l'un à Montréal pour la première transformation du métal et l'autre à New York pour le reste des activités. Le

des bureaux dans les deux villes. L'entreprise a déjà une campagne publicitaire toute prête, à coup de pleines pages dans les journaux, pour convaincre l'opinion publique québécoise de son intention de respecter les engagements pris par Alcan.

Le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, n'avait pas prévu la proposition du double siège social, mais il ne semble pas réfractaire à l'idée. Le

LA PRESSE AFFAIRES

DILBERT



À BIEN Y PENSER...

«Un critique, c'est quelqu'un qui connaît la route, mais qui ne sait pas conduire.»
— Kenneth Tynan (critique)

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 8 | 1 | | |
| 4 | 7 | 1 | 5 | | | | 2 | |
| | | 2 | | | 1 | | | 4 |
| 9 | | | 4 | 1 | | | | |
| | | | | | | 9 | | 3 |
| | | 7 | 3 | 6 | | | | |
| 3 | 5 | | 6 | | | 8 | | |
| | | | | | 3 | | 6 | 9 |
| | 1 | 4 | | | | 5 | | |

Niveau de difficulté : MOYEN

0644

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 2 | 3 | 5 | 1 | 6 | 9 | 7 | 8 |
| 6 | 7 | 5 | 3 | 8 | 9 | 1 | 2 | 4 |
| 9 | 1 | 8 | 2 | 4 | 7 | 6 | 3 | 5 |
| 5 | 3 | 7 | 8 | 6 | 4 | 2 | 9 | 1 |
| 1 | 8 | 6 | 9 | 7 | 2 | 4 | 5 | 3 |
| 2 | 4 | 9 | 1 | 5 | 3 | 8 | 6 | 7 |
| 7 | 9 | 4 | 6 | 3 | 1 | 5 | 8 | 2 |
| 8 | 6 | 1 | 7 | 2 | 5 | 3 | 4 | 9 |
| 3 | 5 | 2 | 4 | 9 | 8 | 7 | 1 | 6 |

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Le métro de Montréal surgit au palais de justice

MÉTRO

suite de la page 1

« Bombardier peut déjà commencer à travailler sur son offre, alors que nous, nous n'aurons ça qu'à l'automne. »

Il a ajouté que Bombardier avait probablement déjà une idée des coûts que la STM s'attendait à payer. « Quand on parle de longueur d'avance, c'en est toute une », a lancé l'avocat d'Alstom.

Il y a un an, jour pour jour, le gouvernement du Québec a fait savoir que la STM entreprendrait des négociations de gré à gré avec Bombardier pour remplacer les voitures MR-63 du métro de Montréal. Le gouvernement a écarté l'idée d'un processus d'appel d'offres, expliquant qu'il n'existait qu'un seul constructeur de voitures de métro au Canada, soit Bombardier Transport. « Alstom est un fournisseur international, mais pas un fournisseur canadien », a soutenu hier l'avocat de la STM, M^e Marc-André Fabien, du cabinet Fasken Martineau.

Alstom est un grand constructeur de voitures de métro sur pneu, mais au Canada, elle se spécialise plutôt dans le domaine de l'énergie. Dans le domaine des transports, elle se concentre sur la fabrication de systèmes de communications et de sécurité et sur la réfection de matériel roulant.

Même s'il faudra attendre septembre prochain pour voir les parties entrer dans le vif du débat, M^e Mongeau a invoqué plusieurs arguments de fond.

« Je dois vous convaincre que nous avons des chances de gagner au mérite », a-t-il déclaré au juge Jasmin.

Il a notamment fait valoir que, depuis le début, la STM entendait procéder par appel d'offres pour remplacer les voitures du métro de Montréal. Elle a notamment communiqué à quelques reprises avec Alstom et Bombardier pour obtenir diverses informations.

« Ça a été l'intention de la STM tout au long du dossier jusqu'à l'intervention du gouvernement, a soutenu M^e Mongeau. Le gouvernement voulait favoriser Bombardier, la preuve est claire. La STM s'est agenouillée devant le gouvernement et a ainsi reçu son financement. »

La Loi sur les sociétés de transport en commun exige un processus d'appel d'offres pour les marchés publics dépassant un certain seuil, sauf lorsqu'il n'y a qu'un seul fournisseur au Canada. M^e Mongeau a soutenu qu'il fallait interpréter cette exception de façon restrictive, et qu'avec ses établissements au Canada, Alstom devait être considérée comme un fournisseur canadien.

Le juge Jasmin a demandé à M^e Mongeau de répliquer immédiatement à l'un de ces arguments, soit qu'un processus de gré à gré était préférable à un processus d'appels d'offres parce qu'il était urgent de remplacer des voitures de métro vieillissantes. M^e Mongeau a soutenu que le gouvernement du Québec s'était entraîné les pieds dans le dossier et que ce n'était pas à Alstom d'en subir les conséquences.

Le PDG de la Caisse double son salaire

CAISSE

suite de la page 1

Cette année, le premier vice-président, immobilier, Fernand Perreault, a touché l'équivalent de 1,24 million de dollars pour son travail, soit à peu près l'équivalent de l'an dernier. Le chef de la direction des placements, Richard Guay, a obtenu 1,02 million et le premier vice-président, placements privés, Normand Provost, 966 544 \$.

Fait à préciser, les montants auxquels nous faisons référence équivalent à la valeur octroyée durant l'année 2006. En réalité, les sommes encaissées peuvent différer, puisqu'elles comprennent des valeurs octroyées au cours des années précédentes. Par exemple, Henri-Paul Rousseau a encaissé 1,88 million en 2006, mais sa rémunération attribuée pour 2006 est en fait de 1,65 million.

La Caisse affirme qu'elle n'a pas le choix de verser de telles payes si elle veut attirer, retenir et motiver des employés hautement compétents. « Longtemps perçue comme l'école de placement au Québec, la Caisse a souvent perdu des employés de talent, recrutés par d'autres firmes de placement canadiennes et étrangères », est-il écrit dans le rapport annuel.

Ces nouvelles politiques font

en sorte que le PDG peut toucher le même niveau de salaire que le 75^e centile du marché de référence. Pour ses cinq premiers adjoints, ce rapport varie entre 52 % et 98 % du marché de référence.

Dans les autres principales caisses de retraite, la rémunération des PDG varie de 1 million à 6,4 millions de dollars. Par exemple, Claude Lamoureux, de Teachers, a touché 6,4 millions en 2006, Gordon J. Fyfe, d'Investissement PSP, 1 million, et Paul Haggis, de OMERS, 1,1 million.

La Caisse a largué Alcan et BCE

Le rapport annuel nous apprend que la Caisse a largué en 2006 deux des titres de l'heure, soit BCE et Alcan.

Au 31 décembre 2005, la Caisse détenait 8 millions d'actions d'Alcan. À la fin de 2006, l'institution n'avait plus que 5,7 millions d'actions de l'entreprise, soit 2,3 millions d'actions de moins, à un prix moyen de 56,90 \$.

Autrement dit, la Caisse pourrait avoir manqué l'explosion du titre d'Alcan depuis l'offre d'Alcoa, lundi dernier. Hier, Alcan changeait de main à 87,38 \$, soit environ 30 \$ de plus que le prix moyen des actions que détenait la Caisse au 31 décembre. L'institution pourrait donc avoir subi un man-

que à gagner de 60 millions de dollars au cours de la dernière semaine.

Pourrait, parce qu'il s'agit de l'état du portefeuille au 31 décembre dernier. Il est possible que la Caisse ait racheté (ou vendu) d'autres titres d'Alcan depuis, une information gardée confidentielle.

Ironiquement, la Caisse n'avait plus aucune action de BCE à la fin de 2006, elle qui s'apprête pourtant à acquérir une portion significative de l'entreprise avec d'autres caisses de retraite canadiennes et la firme KKR. À la fin de 2005, la Caisse détenait un peu plus de 890 000 actions d'une valeur de 24,8 millions de dollars.

Avec cette transaction, BCE ne serait plus inscrite en Bourse. « La Caisse ferait la transaction comme un placement privé. Or, le marché boursier et le placement privé, ce sont deux choses. Le placement privé a une autre approche, avec des objectifs souvent à plus long terme », explique Lucie Frièrère, porte-parole de la Caisse.

CGI, Jean Coutu...

Par ailleurs, l'institution a vendu un bon nombre d'actions d'entreprises québécoises en 2006. Par exemple, elle n'avait plus que 14,6 millions d'actions de CGI au 31 décembre (118 millions de dollars), soit près de 10 millions d'actions de moins qu'à pareille date en 2005.

Même chose pour Jean Coutu, dont le nombre d'actions est passé de 12,7 millions à 7,8 millions. La valeur de cet investissement est ainsi passée de 178 millions de dollars à 107 millions.

La vérité si je mens

VÉRITÉ

suite de la page 1

L'échange a été à l'image de cette journée lente, surréaliste et ponctuée de réparties acrimonieuses entre Radler et l'avocat-vedette de Toronto.

Il faut dire qu'Edward Greenspan semblait participer à un concours qui consiste à faire dire le plus souvent possible à David Radler qu'il a menti, dans le but évident de l'imprimer dans la mémoire du jury. Ainsi, au sujet d'une rencontre avec le comité spécial du conseil de Hollinger International, qui investiguait les apparentes irrégularités comptables, Edward Greenspan a piqué David Radler à plusieurs reprises.

- Quand avez-vous décidé de mentir?
- J'ai menti.
- Est-ce que c'était prémédité ou spontané?
- J'ai menti.
- Est-ce que c'était facile?
- Non.
- Avez-vous bégayé?
- Non.
- Avez-vous fait une pause?
- Non.
- Est-ce que vos yeux ont roulé?
- Non.

« Donc, si je comprends bien, il n'y a rien que vous pourriez dire au jury pour qu'il puisse savoir à quel moment vous êtes en train de mentir », a remarqué Edward Greenspan.

Après quatre journées d'audience, la question est maintenant de savoir à quel point David Radler saura résister aux assauts répétés des avocats de Conrad Black et de ceux des trois autres coaccusés, qui prendront le relais la semaine prochaine. Dans ce procès, le témoin qui collabore avec le gouvernement en échange d'une sentence plus clémente est l'homme à abattre.

Sa performance dans le box des témoins est pour le moins mitigée. David Radler ne se laisse pas embarquer par les avocats de la défense, refusant de commenter toute affirmation ou tout document qui ne se trouve pas devant ses yeux. Combatif, il lance souvent des remarques à Edward Greenspan. « Vous considérez les choses hors contexte. » « Vous n'arrêtez pas de faire des manœuvres. » La juge Amy St.-Eve a dû intervenir à quelques occasions pour calmer le jeu.

Mais de l'autre, il n'a pas paru très franc ou convaincant lorsqu'il a témoigné, même s'il a clairement lié Conrad Black au détournement des frais de non-concurrence, une pratique d'affaires légitime à la base.

David Radler, 64 ans, a une mémoire photographique des chiffres. Il se souvient de tous les montants de toutes les transactions financières qui lui ont été présentées, même si certaines de celles-ci remontent à plusieurs années. Il a même corrigé des tableaux qui lui étaient présentés sur écran géant, même si les questions ne portaient pas là-dessus, au grand dam des procureurs du gouvernement américain. Visiblement, il est près de ses sous.

Mais lorsqu'il est question de gens ou d'événements pourtant marquants, David Radler est souvent approximatif. Est-ce que ses hésitations et ses trous de mémoire finiront par servir Conrad Black? Chose certaine, tous ont remarqué les sourires qui éclairent le visage autrement fermé de Lord Black de Crossharbour depuis que le contre-interrogatoire de David Radler a commencé. Au risque de me répéter, tout n'est pas joué.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse : sophie.cousineau@lapresse.ca

AVIS
800 AVIS LÉGAUX 801 AVIS LÉGAUX

Avis aux détenteurs de parts et aux créanciers désirant établir le bien-fondé d'une réclamation (Date de prescription des réclamations)
Sur la question de la mise sous séquestre de la Corporation de gestion et de recherche @rgentum et de certains fonds mutuels d'@rgentum ("@rgentum").

PRENEZ NOTE qu'en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, rôle commercial, produite le 27 mars 2007 ("l'Ordonnance"), un "Processus de réclamation" a été approuvé pour décision à l'égard de toutes les réclamations contre Portefeuille canadien de performance @rgentum, Portefeuille de revenu @rgentum, Portefeuille d'actifs à court terme @rgentum, Portefeuille AV actions canadiennes @rgentum et Portefeuille marché neutre @rgentum combiné (dont l'ensemble est appelé "Fonds solvables").

Le 26 avril 2007, A. John Page & Associates Inc., le séquestre d'@rgentum, a fait parvenir aux détenteurs de parts connus des Fonds solvables un "Avis des parts" faisant mention du nombre des parts détenues par ceux-ci en date du 16 novembre 2005. A moins de faire l'objet d'une contestation dans le cadre du Processus de réclamation dans le temps alloué, les réclamations des détenteurs de parts connus seront traitées selon le nombre de parts établi dans l'Avis des parts. Les détenteurs de parts des Fonds solvables qui n'ont pas reçu un "Avis des parts" doivent déposer une Preuve de réclamation auprès du séquestre au plus tard à 17h HAE le 5 juillet 2007 (la "Date de prescription des réclamations") afin de s'assurer qu'ils reçoivent leurs parts d'une éventuelle répartition aux détenteurs de parts des Fonds solvables. Toute personne pensant être en droit de déposer une réclamation à titre de créancier(ère) contre un des participants aux Fonds solvables en date du 16 novembre 2005 doit également déposer une Preuve de réclamation auprès du séquestre au plus tard à la Date de prescription des réclamations.

LES RÉCLAMATIONS (AUTRES QUE LES TITRES DÉTENUS FIGURANT SUR L'AVIS DES PARTS) CONTRE LES FONDS SOLVABLES QUI NE SONT PAS REÇUES À LA DATE DE PRESCRIPTION DES RÉCLAMATIONS SERONT NON AVENUES ET ÉTEINTES POUR TOUJOURS. Le Processus de réclamation ne s'applique à aucun des autres fonds mutuels d'@rgentum. De plus amples renseignements, y compris des exemplaires de l'Ordonnance, du Processus de réclamation ainsi que du formulaire de Preuve de réclamation peuvent être obtenus sur le site Web du séquestre à l'adresse www.ajohnpage.com ou à l'adresse :



A. John Page & Associates Inc.
Séquestre d'@rgentum
Bureau 447, 100, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 3K6
Téléphone : 416-364-4894, poste 15
Fax : 416-364-4869
Courriel : ctvangeli@ajohnpage.com

Fait à Toronto, le 10e jour du mois de mai 2007

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LES IMMEUBLES ANTICOSTI, demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre en date du 15 mai 2007.

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie SIRICON, SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Avis de dividende

Le conseil d'administration de Corporation Cameco, lors d'une assemblée tenue le 27 avril 2007, a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ (Cdn) par action relativement aux actions ordinaires en circulation de la société, payable le 13 juillet 2007, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 juin 2007.

Le secrétaire,
Gary M. S. Chad
Saskatoon, Saskatchewan
Le 30 avril 2007



CARRIÈRES
EMPLOIS
Tous les samedis dans **LA PRESSE**

CE SAMEDI,
DES MÉTIERS
VERTS
POPULAIRES

APPEL D'OFFRES
Projet : Réfection de la toiture aux centres d'exploitation Saint-Hubert et Vieux-Longueuil
Dossier : P07-014
Ouverture : Le 30 mai 2007 à 11 h 00 (heure locale)
Document disponible au coût de cent dollars (100\$) (argent comptant ou chèque visé) non remboursable, à compter du vendredi 11 mai 2007 à 9h00, au Service des achats du RTL, 1150, boul. Marie-Victorin, Longueuil.
Une visite du site aura lieu le 17 mai 2007 à 9h00.
Un cautionnement de soumission est requis pour soumissionner.
Pour informations, s'adresser au (450) 442-8600, poste 8603.
Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 15h00.
Réseau de transport de Longueuil
rtl-longueuil.qc.ca

PROCÈS DE VINCENT LACROIX

Toute la preuve de l'AMF sera entendue

DENIS ARCAND

Les éventuelles accusations criminelles découlant de l'enquête de la GRC sur Vincent Lacroix seront déposées seulement après le procès pénal qui vient de commencer en Cour du Québec.

C'est ce qu'a dit hier à *La Presse* l'inspecteur Yves Roussel, patron de l'escouade financière de la GRC chargée d'enquêter sur le scandale Norbourg. L'inspecteur Roussel a assisté à une partie de l'audience d'hier. Une de ses adjointes, une procureure fédérale, est présente en cour depuis mercredi.

Le procès au pénal de M. Lacroix, qui a commencé mercredi par l'audition d'une requête préliminaire, porte uniquement sur des infractions alléguées à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec. Ce procès découle d'une enquête de l'Autorité des marchés financiers (AMF), un organisme provincial.

L'escouade de M. Roussel (appelée Équipe intégrée - Police des marchés financiers) s'est intéressée aux actes de M. Lacroix qui auraient pu contrevenir au Code criminel. Son enquête est distincte de celle de l'AMF. D'éventuelles accusations mèneraient à un procès distinct, au criminel, en Cour supérieure.

Le procureur chargé d'instruire le dossier au criminel, M^e Claude Haccoune, n'a pu être joint hier.

Hier, le juge Claude Leblond, de la Cour du Québec, a rejeté les deux éléments d'une requête préliminaire de Vincent Lacroix. Ce dernier avait demandé au juge d'exclure une partie considérable de la preuve que veut déposer l'AMF au procès.

M. Lacroix arguait que des mandats de perquisition avaient été obtenus par de fausses déclarations faites par un délateur, Éric Asselin. Il faisait aussi valoir que M. Asselin, qui est comptable (CGA), avait rompu ses obligations de secret professionnel en transmettant des informations à la police.

M. Asselin est l'ancien vice-président de Norbourg qui a dénoncé M. Lacroix à la GRC et à l'AMF en juin 2005.

Il ne faut pas confondre le secret commercial au sein d'une entreprise avec le secret professionnel reconnu par la loi aux membres de certains ordres professionnels, a tranché le juge.

M. Lacroix a semblé pensif après la décision du juge, mais il a rapidement repris son aplomb.

Les audiences d'hier et de mercredi ont servi à régler la septième et dernière requête préliminaire de M. Lacroix. Six ont été rejetées, une est suspendue. Les audiences sur la preuve à proprement parler commenceront seulement lundi. Le procureur de l'AMF, M^e Éric

Downs, a indiqué qu'il commencera avec le témoignage du juricomptable François Filion. Cet expert-comptable du secteur privé, a été engagé par l'AMF en avril 2005 pour l'enquête Norbourg, lui conférant par mandat spécial tous les pouvoirs d'un enquêteur.

M. Filion a entendu la confession de M. Asselin en 2005 et c'est lui qui a monté tout le dossier juricomptable de l'AMF. Il est le principal témoin de l'AMF, a dit M^e Downs, et son témoignage sera long.

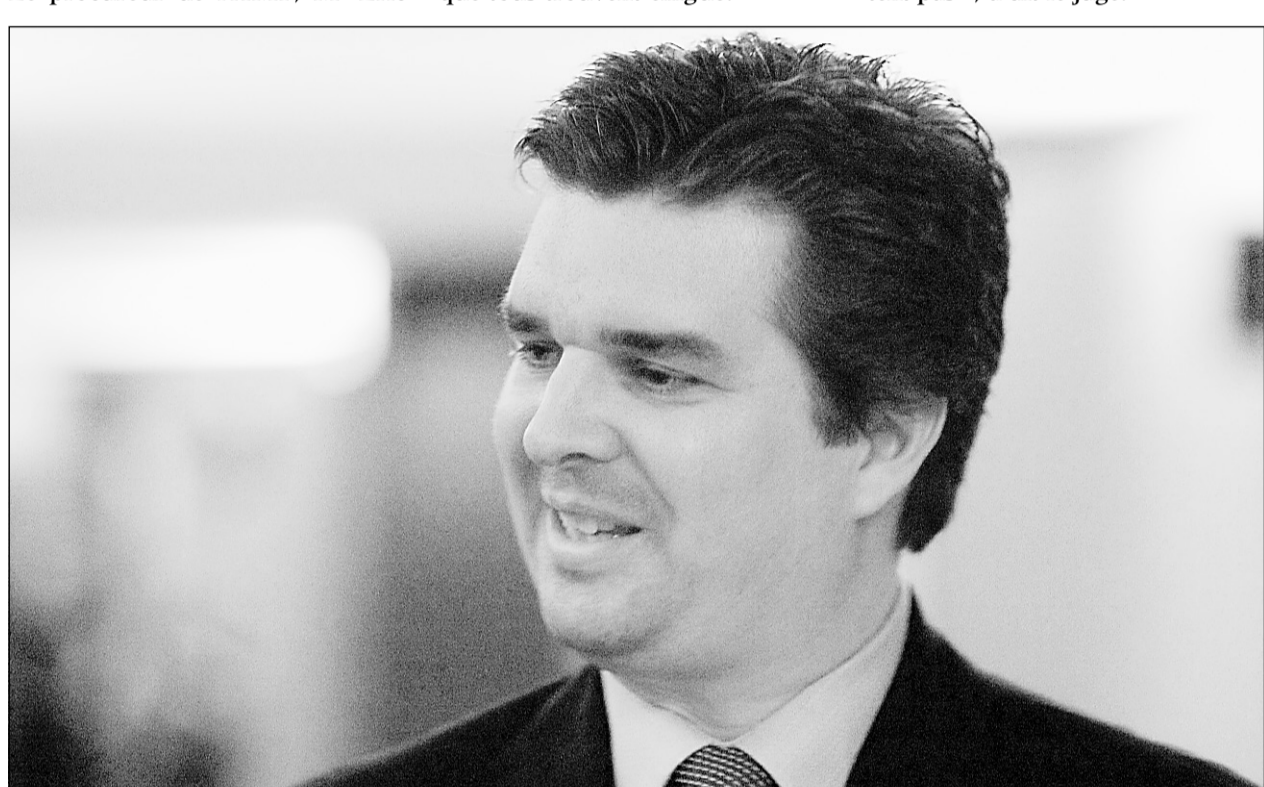
À la demande de M^e Downs et de Vincent Lacroix, le juge Leblond a décidé que la journée d'aujourd'hui sera consacrée à l'organisation matérielle de la salle, que tous trouvent exigüe.

Le juge Leblond, qui a passé les deux derniers jours à naviguer dans les points de droits éthérés de la Charte des droits, de la Loi sur la preuve et du Code des professions, s'est retrouvé hier en fin d'après-midi à gérer le catalogue IKEA.

Le procureur de l'AMF a déjà installé un mur entier de bibliothèques dans lesquelles s'empilent les documents. M. Lacroix veut lui aussi des bibliothèques et espère aussi une table. M^e Downs et son vis-à-vis veulent également des chevalets.

À la blague, M^e Downs a suggéré au juge de demander le mobilier par ordonnance judiciaire.

« Malheureusement, je ne peux pas créer des meubles qui n'existent pas », a dit le juge.



Le procès au pénal de Vincent Lacroix (notre photo), qui a commencé mercredi par l'audition d'une requête préliminaire, porte uniquement sur des infractions alléguées à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

INDUSTRIE FORESTIÈRE

Charest veut forcer une restructuration

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Si l'industrie forestière n'arrive pas par elle-même à se restructurer au cours des prochains mois, le gouvernement Charest n'hésitera pas à lui forcer la main.

En annonçant hier un plan d'action en sept points pour sortir l'industrie forestière de la crise, le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar, a dit qu'il était prêt à trancher, si le milieu n'arrivait pas à se discipliner à très court terme.

« Il faut que ça bouge. Il faut qu'il y ait de l'action », a dit le ministre, en point de presse, en marge d'une allocution prononcée devant les membres du Conseil de l'industrie forestière (CIFQ).

« D'ici la fin de l'année, il faut que le plus gros des efforts de consolidation et des projets soit accepté et puisse aller de l'avant », a-t-il ajouté, visiblement impatient.

Le Québec compte un trop grand nombre d'entreprises forestières pour les besoins du marché, obligeant les industriels à se regrouper, à fusionner ou à s'échanger volontairement des contrats d'approvisionnement (CAAF) pour survivre.

Dans certaines régions, il y aurait une usine sur deux qui serait de trop, selon le CIFQ.

La crise forestière s'est soldée jusqu'à maintenant par la fermeture d'au moins 130 entreprises et la perte de quelque 12 000 emplois au Québec.

« On a le dos au mur. Ce n'est

pas vrai qu'on va passer une autre année à attendre et à entendre juste des mauvaises nouvelles », prévient le ministre, en indiquant qu'il ne pourra pas « y avoir de moulins à scie partout ».

Québec pourrait, par exemple, de son propre chef, transférer les contrats d'approvisionnement d'une usine à une autre, pour forcer la consolidation de l'industrie dans une région donnée.

M. Béchar affirme qu'il préfère « voir deux, trois usines qui fonctionnent, que cinq qui sont arrêtées ».

D'autres victimes potentielles

En matinée, le président du CIFQ, Guy Chevette, avait rappelé que, loin de se résorber, la crise qui sévit dans ce secteur allait faire

d'autres victimes avant longtemps.

Près d'une centaine d'autres sociétés papetières et usines de sciage pourraient devoir fermer leurs portes d'ici la fin de l'année, entraînant dans leur sillage combien de pertes d'emplois, craint M. Chevette.

Pas moins d'une entreprise sur quatre des 360 qui vivent de la forêt québécoise serait donc victime du nécessaire processus de restructuration de cette industrie, prédit M. Chevette, en lançant un xième appel au secours au gouvernement.

« Si on ne fait rien, il en fermera quatre sur quatre », a-t-il soutenu, en demandant à Québec de procéder promptement au transfert des volumes de bois d'une usine à une autre, en vue de regrouper les forces.

Avant la fin de l'année, le ministre Béchar s'engage par ailleurs à entreprendre un certain nombre d'actions pour espérer voir l'industrie forestière redevenir le fleuron qu'elle a déjà été.

En priorité, il a annoncé son intention de revoir de fond en comble, en vue de la simplifier, le régime forestier québécois.

De plus, il ambitionne de présenter à court terme « le plus ambitieux » plan de reboisement de nos forêts des 30 dernières années.

CASCADES

Des ventes qui dépassent le milliard pour la première fois

ROSS MAROWITS
PRESSE CANADIENNE

KINGSEY FALLS — Les revenus tirés de la vente d'une entreprise américaine de fabrication de carton pour boîtes a aidé à atténuer les coûts plus élevés de la fibre de papier, permettant à la firme Cascades de réaliser un bénéfice net de 22 millions de dollars, ou 22 cents par action, au premier trimestre.

Cette performance se compare à 6 millions, ou 7 cents par action, inscrit aux livres à la même période en 2006. Les ventes trimestrielles

de l'entreprise ont dépassé le cap du milliard de dollars pour la première fois de son histoire.

Les ventes de Cascades ont atteint 1,03 milliard au cours du dernier trimestre terminé, comparativement à 818 millions un an auparavant. L'augmentation est due aux acquisitions réalisées en 2006, dont celle de Norampac, a expliqué Cascades hier en dévoilant ses résultats.

« Nos résultats du premier trimestre ont été grandement affectés par la hausse soudaine du coût de production des papiers recyclés ainsi que par un arrêt non pla-

nifié de production à l'usine de carton plat recyclé de Toronto », a indiqué Alain Lemaire, chef de la direction.

Réduction des coûts

La forte demande asiatique pour le carton ondulé usagé, qui représente 75 % de la fibre achetée par Cascades pour produire des papiers recyclés, est essentiellement responsable de cette hausse des coûts de fabrication.

« En dépit de ces éléments négatifs, nous avons été en mesure de générer des bénéfices stables com-

parativement au trimestre précédent en raison de meilleurs prix de vente. De plus, avec le soutien de nos employés, nous avons continué de mettre l'accent sur la réduction des coûts, sur nos actifs les moins performants et sur le développement durable afin d'être en meilleure position pour l'avenir », a ajouté M. Lemaire.

Il a précisé que, pour le deuxième trimestre, Cascades continuera de concentrer ses efforts sur la réduction des coûts et sur son plan d'action.

« Nous comptons évaluer nos actifs et nous demeurons à l'affût d'acquisitions qui nous permettraient de consolider notre position dans les secteurs où nous sommes les plus forts, a dit M. Lemaire aux actionnaires de l'entreprise. Nous avons clairement démontré en 2006 que nous sommes capables de nous adapter et d'exceller même quand les conditions sont difficiles, et nous continuerons à le faire. »

Hier, l'action de Cascades a pris 2,22 % pour atteindre 11,97 \$ à la Bourse de Toronto.



AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-06-000050-057

(recours collectif)
COUR SUPÉRIEURE

NICOLE DALLAIRE

ET

JACQUES GOSSELIN

ET

RITA PELLETIER

Requérants

c.

ELI LILLY CANADA INC.

ET

ELI LILLY AND COMPANY

Intimées

AVIS AUX MEMBRES

(Règle 58d)

1. **PRENEZ AVIS** que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 10 juillet 2006 par jugement de l'honorable Juge Carl Lachance, de la Cour supérieure, pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe ci-après décrit, savoir :

- Tous les résidents du Québec qui subissent ou ont subi un dommage en raison de la consommation du Zyprexa (Olanzapine);

2. Les patients qui ont des prescriptions de Zyprexa (Olanzapine) ne devraient pas cesser de prendre le Zyprexa sans avoir préalablement consulté leur médecin;

3. Le Juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec a décrété que le recours collectif tel qu'autorisé par le jugement dont il est fait mention ci-haut doit être exercé dans le district de Québec;

4. L'adresse des requérants est comme ci-dessous :

- a/s Siskinds, Desmeules, Avocats, 43, rue De Buade, bureau 320, Québec, Québec, G1R 4A2.

L'adresse des intimées est comme ci-dessous :

- a/s Osler, Hoskin & Harcourt LLP, 1000, De La Gauchetière Ouest, bureau 2100, Montréal, Québec, H3B 4W5.

5. Le statut de représentants pour l'exercice du recours collectif a été attribué à Nicole Dallaire, Jacques Gosselin et Rita Pelletier, a/s Siskinds, Desmeules, Avocats, 43, rue De Buade, bureau 320, Québec, Québec, G1R 4A2;

6. Les principales questions de faits ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes :

1) La consommation du Zyprexa (Olanzapine) augmente-t-elle le risque d'avoir des effets cardiaques, hémato-logiques ou d'augmentation de poids?

2) Les intimées ont-elles avisé suffisamment et en temps opportun les membres du groupe que la consommation du Zyprexa (Olanzapine) augmentait les risques d'avoir des effets cardiaques, hémato-logiques ou d'augmentation de poids?

3) Les membres du groupe sont-ils en droit de réclamer des dommages physiques, moraux, financiers et punitifs (le cas échéant) en raison de leur consommation du Zyprexa (Olanzapine) et/ou des effets secondaires causés par la consommation de ce médicament?

7. Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes :

CONDAMNER les intimées à payer aux membres du groupe des dommages physiques, moraux, financiers et punitifs, (le cas échéant), temporairement évalués à 10 000 000,00 \$, sauf à paraître;

ACCUEILLIR le recours collectif des requérants pour le compte de tous les membres du groupe;

ORDONNER le traitement des réclamations individuelles de chaque membre du groupe en conformité avec les articles 1037 à 1040 C.p.c.;

LE TOUT avec intérêts à compter de l'assignation plus l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec et avec les entiers dépens, incluant les frais d'expertise et tous les frais de publication des avis aux membres;

8. Le recours collectif à être exercé par les représentants pour le compte des membres du groupe consistera en un recours en dommages par voie de requête introductive;

9. Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif;

10. La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixée au 11 juin 2007;

11. Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Québec par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion;

12. Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion;

13. Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif;

14. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande des intimées. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire.

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

| | FERMETURE IQ30 | CHANGEMENT (\$) | CHANGEMENT NET % | VOLUME (100) | VAR. CETTE ANNÉE (%) | VAL. BOUR. (M \$) | 52 SEMAINES HAUT | 52 SEMAINES BAS | DIV. ANN. |
|------------------------------------|----------------|-----------------|------------------|--------------|----------------------|-------------------|------------------|-----------------|-----------|
| ▼ Abitibi-Consolidated (A) | ✓ 2,77 | -0,03 | -1,07 | 17 208 | -7,36 | 1 219 | 4,47 | 2,53 | 0,00 |
| ACE Aviation (ACE.B) | ✓ 29,40 | 0,08 | 0,27 | 1 104 | 14,02 | 3 047 | 32,46 | 17,80 | 0,00 |
| Addenda Capital (ADV) | 23,25 | 0,05 | 0,22 | 316 | -0,68 | 274 | 27,28 | 22,16 | 1,32 |
| ▲ Aeterna (AEZ) | 3,98 | 0,06 | 1,53 | 1 392 | -15,68 | 212 | 6,00 | 2,98 | 0,00 |
| ▲ Air Canada (AC.B) | 16,00 | 0,30 | 1,91 | 2 145 | -9,19 | 1 600 | 21,05 | 15,56 | 0,00 |
| ▲ Alcan (AL) | ✓ 87,38 | 1,08 | 1,25 | 21 348 | 53,89 | 32 145 | 90,93 | 41,78 | 0,80 |
| ▼ Alimentation Couche-Tard (ATD.B) | ✓ 23,10 | -0,70 | -2,94 | 8 900 | -8,88 | 4 738 | 28,42 | 22,25 | 0,12 |
| Astral Media (ACM.A) | 44,05 | 0,12 | 0,27 | 695 | 10,32 | 2 327 | 47,72 | 34,38 | 0,40 |
| Axcan Pharma (AXP) | 19,26 | -0,11 | -0,57 | 1 295 | 16,16 | 882 | 19,85 | 13,01 | 0,00 |
| Banque de Montréal (BMO) | ✓ 68,13 | 0,22 | 0,32 | 17 823 | -1,26 | 34 098 | 72,75 | 58,58 | 2,72 |
| Banque Laurentienne (LB) | ✓ 33,00 | 0,10 | 0,30 | 640 | 9,09 | 780 | 34,10 | 28,01 | 1,16 |
| ▼ Banque Nationale (NA) | ✓ 62,85 | -0,81 | -1,27 | 7 364 | -4,54 | 10 117 | 66,80 | 55,89 | 2,16 |
| Banque Royale (RY) | ✓ 58,72 | -0,04 | -0,07 | 22 103 | 5,80 | 74 860 | 59,95 | 43,52 | 1,84 |
| BCE (BCE) | ✓ 37,36 | 0,14 | 0,38 | 28 589 | 18,98 | 30 107 | 40,31 | 25,32 | 1,46 |
| Bombardier (BBD.B) | 4,77 | -0,02 | -0,42 | 40 886 | 20,76 | 8 353 | 4,92 | 2,90 | 0,00 |
| CAE (CAE) | ✓ 13,04 | 0,05 | 0,39 | 3 311 | 21,30 | 3 286 | 13,88 | 8,09 | 0,04 |
| ▲ Cascades (CAS) | ✓ 11,97 | 0,26 | 2,22 | 3 455 | -9,52 | 1 190 | 15,80 | 10,75 | 0,16 |
| CN (CNR) | ✓ 57,03 | -0,47 | -0,82 | 6 913 | 13,90 | 28 892 | 58,45 | 44,43 | 0,84 |
| ▼ Cogeco (CGO) | 40,36 | -0,49 | -1,20 | 170 | 37,94 | 670 | 41,43 | 19,30 | 0,28 |
| Corporation Financière Power (PWF) | ✓ 40,82 | 0,14 | 0,34 | 10 947 | 8,31 | 28 774 | 41,03 | 30,20 | 1,16 |
| ▼ Domtar (UFS) | ✓ 10,40 | -0,25 | -2,35 | 3 639 | 5,58 | 4 576 | 11,64 | 6,24 | 0,00 |
| ▼ Emergis (EME) | 6,55 | -0,07 | -1,06 | 858 | 24,05 | 587 | 7,10 | 3,70 | 0,00 |
| ▼ Garda (GW) | 24,49 | -0,38 | -1,53 | 471 | 12,13 | 754 | 25,00 | 17,63 | 0,00 |
| ▲ Groupe CGI (GIB.A) | ✓ 10,95 | 0,12 | 1,11 | 12 355 | 34,69 | 3 596 | 11,47 | 6,50 | 0,00 |
| Groupe Canam (CAM) | 9,96 | -0,01 | -0,10 | 1 809 | 7,56 | 489 | 11,20 | 8,15 | 0,16 |

▲ Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras : Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ30 : Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de La Presse Affaires. / M \$: Millions de dollars / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

| | FERMETURE IQ30 | CHANGEMENT (\$) | CHANGEMENT NET % | VOLUME (100) | VAR. CETTE ANNÉE (%) | VAL. BOUR. (M \$) | 52 SEMAINES HAUT | 52 SEMAINES BAS | DIV. ANN. |
|---|----------------|-----------------|------------------|--------------|----------------------|-------------------|------------------|-----------------|-----------|
| Groupe Pages Jaunes (YLO.UN) | 14,55 | 0,13 | 0,90 | 11 202 | 13,05 | 7 528 | 16,49 | 11,55 | 1,09 |
| Groupe SNC-Lavalin (SNC) | ✓ 37,43 | 0,19 | 0,51 | 4 136 | 18,94 | 5 651 | 37,78 | 26,00 | 0,36 |
| Groupe TVA (TVA.B) | 16,01 | 0,00 | 0,00 | 27 | 7,45 | 433 | 16,50 | 13,96 | 0,20 |
| ▼ Labopharm (DDS) | 7,24 | -0,09 | -1,23 | 1 761 | 6,16 | 411 | 10,95 | 5,40 | 0,00 |
| ▼ Le Groupe Jean Coutu (PJC.A) | ✓ 14,67 | -0,25 | -1,68 | 2 202 | 6,69 | 3 842 | 16,20 | 9,91 | 0,12 |
| ▲ Les Industries Dorel (DIL.B) | 36,84 | 0,74 | 2,05 | 509 | 16,80 | 1 229 | 39,75 | 22,64 | 0,52 |
| Les Vêtements de sport Gildan (GIL) ✓ 75,50 0,30 0,40 2 161 38,56 4 543 75,95 42,26 0,00 | | | | | | | | | |
| ▲ L'Industrielle-Alliance (IAG) | ✓ 38,84 | 0,46 | 1,20 | 2 220 | 7,47 | 3 111 | 38,97 | 29,52 | 0,72 |
| Mega Brands (MB) | ✓ 22,07 | 0,07 | 0,32 | 1 662 | -15,60 | 722 | 27,60 | 20,00 | 0,00 |
| ▲ Metro (MRU.A) | ✓ 38,83 | 0,43 | 1,12 | 1 033 | 2,35 | 4 483 | 41,78 | 29,15 | 0,46 |
| ▼ Molson Coors (TAP.B) | ✓ 104,18 | -3,98 | -3,68 | 27 | 17,04 | 9 305 | 110,21 | 71,00 | 1,34 |
| ▼ Neurochem (NRM) | ✓ 7,90 | -0,80 | -9,20 | 7 790 | -68,41 | 306 | 29,99 | 7,55 | 0,00 |
| ▼ Nortel (NT) | 26,99 | -0,53 | -1,93 | 13 175 | -13,72 | 11 783 | 37,35 | 21,40 | 0,00 |
| Novelis (NVL) | 49,81 | 0,39 | 0,79 | 485 | 52,84 | 3 754 | 51,81 | 20,60 | 0,00 |
| Power Corporation (POW) ✓ 39,35 0,16 0,41 6 362 11,51 17 853 39,60 28,25 0,97 | | | | | | | | | |
| Quebecor (QBR.B) | ✓ 39,76 | 0,00 | 0,00 | 802 | 10,85 | 2 621 | 43,25 | 23,76 | 0,20 |
| ▼ Quebecor World (IQW) | ✓ 14,80 | -0,20 | -1,33 | 1 503 | 9,63 | 1 951 | 17,25 | 10,67 | 0,00 |
| ▲ Reitmans (RET.A) | 24,50 | 0,50 | 2,08 | 324 | 10,41 | 1 742 | 24,89 | 17,00 | 0,64 |
| Rona (RON) | ✓ 23,08 | 0,08 | 0,35 | 5 813 | 9,91 | 2 663 | 25,26 | 19,90 | 0,00 |
| Saputo (SAP) | ✓ 43,50 | 0,41 | 0,95 | 1 057 | 17,70 | 4 510 | 46,79 | 32,51 | 0,80 |
| Tembec (TBC) | 1,09 | -0,01 | -0,91 | 8 629 | -36,63 | 93 | 3,15 | 1,00 | 0,00 |
| Transat AT (TRZ.B) | 36,47 | -0,22 | -0,60 | 133 | 14,72 | 1 236 | 38,32 | 23,47 | 0,36 |
| Transcontinental (TCL.A) | ✓ 22,10 | -0,05 | -0,23 | 452 | 6,10 | 1 889 | 22,90 | 17,75 | 0,28 |
| Uni-Select (UNS) | 31,19 | -0,21 | -0,67 | 263 | 7,63 | 615 | 35,00 | 28,08 | 0,43 |
| Van Houtte (VH) | 24,88 | 0,03 | 0,12 | 757 | 42,82 | 535 | 26,50 | 16,00 | 0,32 |

TSX CROISSANCE

Les entreprises québécoises au TSX Croissance



| | FERMETURE (\$) | CHANGEMENT NET % | VAR. CETTE ANNÉE (%) | VOLUME |
|------------------------------------|----------------|------------------|----------------------|-----------|
| AAER (AAE) | 0,39 | 0,03 | 6,85 | 50 000 |
| Abcourt Mines-B (ABI) | 0,53 | -0,02 | -3,64 | 147 362 |
| Abitex Resources (ABE) | 0,26 | -0,01 | -1,92 | 500 |
| Advitech (AVI) | 0,13 | 0,02 | 13,64 | 22 500 |
| Affinor Resources (AFI) | 0,17 | 0,00 | 0,00 | 34 833 |
| Afri-Can Marine Minerals (AFA) | 0,28 | -0,02 | -5,09 | 1 170 950 |
| Aldeavision Solutions (AVS) | 0,20 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Alert B&C (ACB) | 0,21 | 0,01 | 5,00 | 23 478 |
| Appalaches Resources (APP) | 0,16 | 0,00 | 0,00 | 162 500 |
| Aptilon (APZ) | 0,47 | -0,01 | -2,08 | 31 000 |
| Augyva (AUV) | 0,43 | 0,00 | 0,00 | 20 000 |
| Azimet Exploration (AZM) | 6,44 | 0,10 | 1,58 | 109 430 |
| Bell Canada International (BI/H) | 0,97 | 0,00 | 0,00 | 3 315 |
| Biophage Pharma (BUG) | 0,12 | 0,00 | 0,00 | 22 500 |
| Bioxel Pharma (BIP) | 0,26 | 0,00 | 0,00 | 29 850 |
| Blue Note Mining (BN) | 0,60 | 0,06 | 11,11 | 4 698 442 |
| Branches-Vous (BZV) | 0,65 | 0,00 | 0,00 | 1 066 |
| C2C (CCN) | 1,00 | -0,08 | -7,41 | 398 294 |
| CO2 Solution (CST) | 0,60 | 0,00 | 0,00 | 66 500 |
| Cadiscor Resources (CAO) | 0,85 | -0,03 | -3,41 | 84 106 |
| Canadian Royalties (CZ) | 4,20 | -0,16 | -3,67 | 74 620 |
| Clemex Tech-A (CXG/A) | 0,25 | 0,04 | 16,28 | 300 000 |
| Conprocc (CNP) | 0,31 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| CPL Technologies (CCY) | 0,24 | 0,01 | 4,35 | 3 500 |
| D'Arienne Resources (DAR) | 0,15 | 0,02 | 11,11 | 567 830 |
| D-Box Technologies (DBO/A) | 0,55 | -0,02 | -3,51 | 22 300 |
| Deq Systems (DEZ) | 0,75 | 0,00 | 0,00 | 26 000 |
| Dia Bras Exploration (DIB) | 1,44 | 0,06 | 4,35 | 29 800 |
| Diagnos (ADK) | 0,30 | -0,01 | -1,64 | 362 400 |
| Dianor Resources (DOS) | 1,17 | -0,06 | -4,88 | 186 690 |
| Dios Exploration (DOR) | 0,66 | -0,05 | -7,04 | 99 800 |
| Ditem Explorations (DIT) | 1,32 | -0,06 | -4,35 | 187 680 |
| Dynasty Gaming (DNY) | 0,62 | 0,00 | 0,00 | 386 125 |
| Ecu Silver Mining (ECU) | 2,33 | -0,04 | -1,69 | 129 450 |
| Exeltech Aerospace (XLT) | 0,31 | 0,01 | 1,64 | 600 000 |
| Exploration Orbite Vspa (ORT/A) | 0,17 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Fieldex Exploration (FLX) | 0,70 | 0,02 | 2,94 | 135 000 |
| Forest Gate Resources (FGT) | 0,14 | -0,02 | -10,00 | 371 500 |
| Fortium Business Solutions (FRT) | 0,59 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Freewest Resources Canada (FWR) | 0,20 | 0,01 | 5,26 | 556 000 |
| Frv Media-Cl A (FRV) | 0,10 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Gastek (GMR) | 0,58 | -0,03 | -4,92 | 55 740 |
| Gold Hawk Resources (CGK) | 0,71 | 0,01 | 1,43 | 388 195 |
| Golden Goose Resources (GGR) | 1,10 | 0,05 | 4,76 | 139 950 |
| Golden Tag Resources (GOG) | 0,55 | 0,02 | 3,77 | 20 000 |
| Golden Valley Mines (GZZ) | 0,55 | -0,03 | -5,17 | 91 300 |
| H2O Innovation 2000 (HEO) | 1,90 | 0,12 | 6,74 | 9 600 |
| HLT Énergies (HES) | 0,20 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Hinterland Metals (HMI) | 0,18 | 0,01 | 2,94 | 19 000 |
| Imaflex (IFX/A) | 0,46 | 0,01 | 2,22 | 15 000 |
| Isacsoft-A (ISF) | 0,38 | -0,01 | -1,32 | 8 251 |
| Junex (JNX) | 1,01 | -0,07 | -6,48 | 21 405 |
| Kolombo Technologies (KOL) | 0,60 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Lounor Exploration (LO) | 0,18 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Louven Mines (LOV) | 0,33 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Lyrtech Cl A (LYT) | 0,10 | 0,00 | 0,00 | 57 000 |
| Matamec Explorations (MAT) | 0,20 | -0,03 | -13,04 | 196 000 |
| Medicago (MDG) | 0,90 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Medical Intelligence Technol (MIZ) | 0,59 | 0,01 | 1,72 | 15 500 |
| Melkor Resources (MKR) | 0,48 | -0,01 | -1,04 | 109 700 |
| Metanor Resources (MTO) | 0,81 | -0,04 | -4,71 | 307 565 |
| Metco Resources (MKO) | 0,12 | 0,00 | 0,00 | 99 500 |
| Mistral Pharma (MIP) | 0,05 | -0,01 | -9,09 | 618 000 |
| Mty Food Group (MTY) | 10,06 | -0,04 | -0,40 | 9 950 |
| Murgor Resources (MUG) | 0,25 | -0,02 | -5,66 | 409 505 |
| Names Exploration (NME) | 0,40 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Neptune Tech&Bioressources (NTB) | 7,75 | -0,22 | -2,76 | 108 865 |
| Normabec Mining Res (NMB) | 0,53 | -0,04 | -7,02 | 120 059 |
| Noveko International (EKO) | 2,86 | 0,01 | 0,35 | 198 823 |
| Nstein Technologies (EIN) | 0,75 | 0,01 | 1,35 | 23 150 |
| Nti Newmerical (CFD) | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Odesia Group (ODS) | 0,49 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| OmniTech Consultant Group (GCO) | 0,04 | 0,00 | 0,00 | 28 000 |
| Orex Exploration (OX) | 0,16 | 0,01 | 6,90 | 158 500 |
| Orthosoft (OSH) | 0,70 | 0,00 | 0,00 | 4 000 |
| Osisko Exploration (OSK) | 12,80 | -0,20 | -1,54 | 213 135 |
| Palmarajo Silver And Gold (PIO) | 10,55 | -0,15 | -1,40 | 53 020 |
| Perlite Canada (PCI) | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Pershimco Resources (PRO) | 0,86 | -0,02 | -2,27 | 11 500 |
| Petrolia (PEA) | 0,43 | -0,02 | -3,41 | 6 000 |
| Plexmar Resources (PLE) | 0,41 | 0,01 | 1,25 | 415 000 |
| Power Tech (PWB) | 0,60 | 0,08 | 15,39 | 9 500 |
| Pro-Or Mining Resources (POI) | 0,86 | 0,11 | 14,67 | 50 000 |
| Puma Exploration (PUM) | 0,37 | 0,01 | 1,37 | 110 000 |
| Radisson Mining Resources (RDS) | 0,24 | -0,02 | -6,00 | 15 500 |
| Ranaz (RNZ) | 1,40 | -0,05 | -3,45 | 21 247 |
| Raymor Industries (RAR) | 1,07 | -0,01 | -0,93 | 96 500 |
| Redex (RDZ) | 0,57 | 0,00 | 0,00 | 7 000 |
| Ressources Majeures (MAJ) | 0,26 | -0,03 | -8,77 | 223 489 |
| Robex Ressources (RBX) | 0,29 | -0,04 | -10,94 | 104 000 |
| Rocme Mining (RMI) | 0,21 | -0,01 | -2,38 | 19 100 |
| Rocrest (RTT) | 1,20 | 0,00 | 0,00 | 2 400 |
| RPM Tech (RP) | 0,85 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Searchgold Resources (RSG) | 0,23 | -0,01 | -2,17 | 1 408 050 |
| Sectio Rouge Media (SRO) | 0,19 | -0,01 | -5,00 | 44 500 |
| Sensio Technologies (SIO) | 0,42 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Sirios Resources (SOI) | 0,37 | 0,02 | 4,23 | 161 000 |
| Sonomax Hearing Healthcare (SHH) | 0,46 | 0,01 | 2,22 | 128 025 |
| Sonomed (SNM/H) | 0,12 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| South-Malartic Exploration (MSU) | 0,21 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Sportscene Group (SPS/A) | 16,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Systac Resources (SYA) | 0,15 | -0,14 | -3,65 | 555 405 |
| Syscan International (SCY) | 3,70 | 0,00 | 0,00 | 2 |

CANADIAN TIRE

UN BON TRIMESTRE > Canadian Tire a annoncé hier avoir enregistré un bénéfice net de 64,5 millions de dollars au premier trimestre de 2007, soit un résultat en hausse de 35,5 % par rapport à celui de 47,6 millions réalisé lors de la période correspondante il y a un an. Le bénéfice net par action du détaillant a été de 79 cents, comparativement à 58 cents un an auparavant.

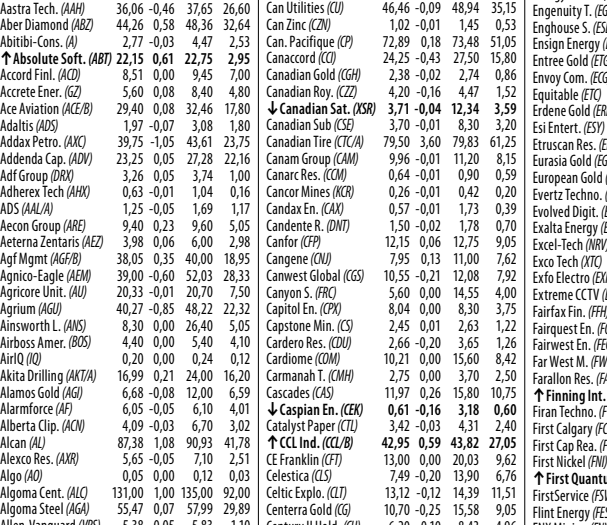
PRÉSSE CANADIENNE

AÉROPLAN

PLUS DE MILLES ÉCHANGÉS > Le Fonds de revenu Aéroplan, entreprise responsable du programme de fidélisation d'Air Canada, a enregistré un bénéfice net de 50,1 millions de dollars au premier trimestre de 2007, comparativement à un bénéfice net de 38,9 millions un an plus tôt, une hausse de 28,6 %.

PRÉSSE CANADIENNE

BOURSE DE TORONTO



FERMETURE 13 853,13 VAR. 1 AN 12,48% VAR. 1 JOUR -0,30% 52 SEMAINES HAUT 13 950,89 BAS 10 860,72

COMMENT LIRE LES COTES FINANCIÈRES

Table with columns: Société, Ferm., net, Ch., 52 semaines, Haut, Bas. Lists various companies and their stock performance metrics.

SOCIÉTÉ (symbole) : nom de l'entreprise et symbole boursier entre parenthèses.

Modifications aux régimes de retraite

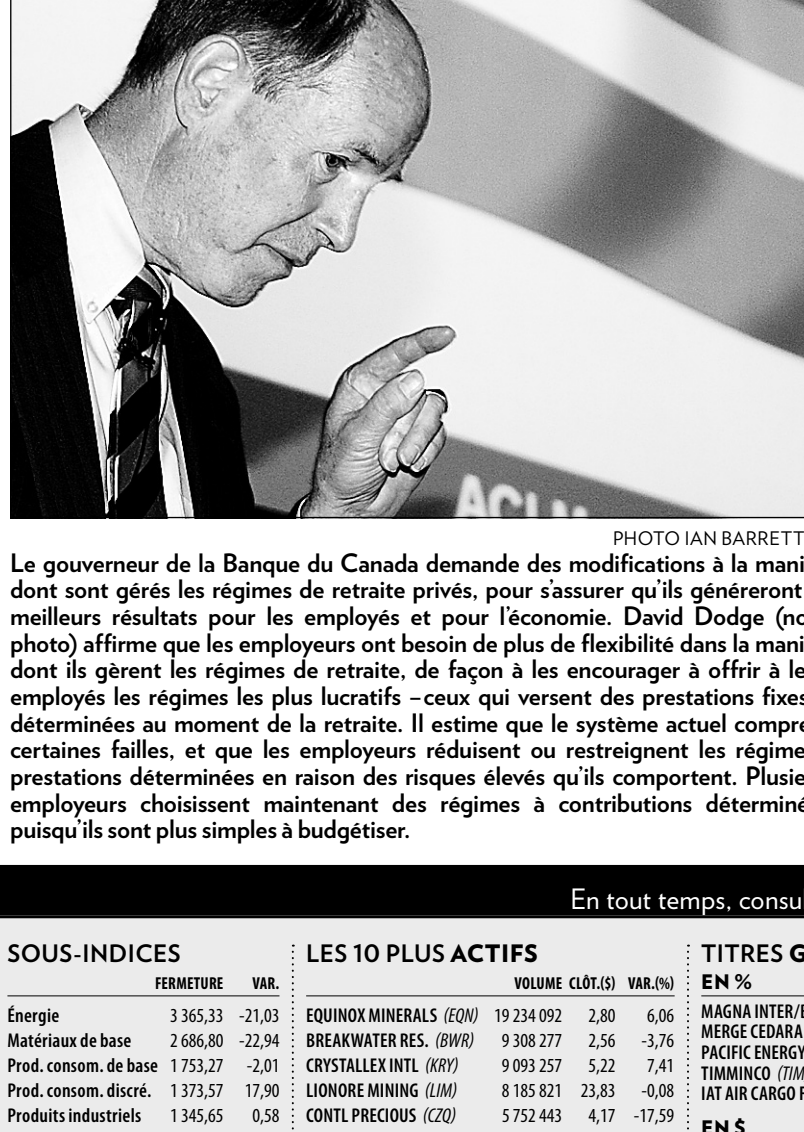


PHOTO IAN BARRETT, PC

Le gouverneur de la Banque du Canada demande des modifications à la manière dont sont gérés les régimes de retraite privés, pour assurer qu'ils génèrent les meilleurs résultats pour les employés et pour l'économie.

LES 10 PLUS ACTIFS

Table listing the top 10 most active stocks on the TSX, including Equinox Minerals, Breakwater Res., and Crystallex Intl.

SOUS-INDICES

Table showing performance of various market indices such as Énergie, Matériaux de base, Prod. consom. de base, etc.

À SUIVRE

Table listing companies to watch, including Equinox Minerals, Breakwater Res., and Crystallex Intl.

AIR CANADA JAZZ

BÉNÉFICE NET EN HAUSSE > Le Fonds de revenu Jazz Air, qui détient une participation de 100 % dans Air Canada Jazz, transporteur régional d'Air Canada, a rapporté hier avoir enregistré un bénéfice net de 35,3 millions de dollars au premier trimestre de 2007, soit un résultat en hausse de 5,5 % par rapport à celui de 33,5 millions réalisé lors du trimestre correspondant il y a un an.

PRÉSSE CANADIENNE

ÉTATS-UNIS

L'ESSENCE FREINE LES VENTES > Plusieurs grands distributeurs américains ont vu leurs ventes baisser en avril, Wal-Mart en tête, pénalisés par la hausse du prix de l'essence, la météo et la crise du marché immobilier.

AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉTATS-UNIS

Table listing top performing US stocks, including Magna Inter/B, Perfec Cedar, and Pacific Energy R.

ÉTATS-UNIS

Table listing US stocks that are underperforming, including Cont'l Precious, Inspiration Min., and ZCL Composites.

SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

Table listing limited liability companies and their performance metrics.

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES DANS LE MONDE

| | VARIATION | |
|-----------------------------|-----------|--------------|
| | FERMETURE | NET EN % |
| AMÉRIQUE DU NORD/SUD | | |
| NASDAQ | 2 533,74 | -42,60 -1,65 |
| S&P 500 (New York) | 1 491,47 | -21,11 -1,40 |

| | | | |
|-----------------------|-----------|-----------|-------|
| Mexico Bolsa | 29 653,82 | -339,01 | -1,13 |
| Brazil Bovespa Stock | 50 234,68 | -1 065,45 | -2,08 |
| EUROPE/AFRIQUE | | | |
| DJ Euro Stoxx 50 P | 3 860,99 | -36,14 | -0,93 |
| FTSE 100 (Angleterre) | 6 524,10 | -25,50 | -0,39 |
| CAC 40 (France) | 6 012,76 | -38,87 | -0,64 |
| DAX (Allemagne) | 7 415,33 | -60,66 | -0,81 |
| IBEX 35 (Espagne) | 14 575,40 | -34,00 | -0,23 |

| | | | |
|-------------------------|-----------|---------|-------|
| Milan MIB30 (Italie) | 43 190,00 | -416,00 | -0,95 |
| Amsterdam Exchanges | 529,23 | -5,07 | -0,95 |
| Swiss Market (Suisse) | 9 367,30 | -60,39 | -0,64 |
| ASIE/PACIFIQUE | | | |
| NIKKEI 225 (Japon) | 17 736,96 | -11,16 | -0,06 |
| Hang Seng (Hong Kong) | 20 746,27 | -98,51 | -0,47 |
| S&P/ASX 200 (Australie) | 6 355,50 | 14,50 | 0,23 |
| Shanghai (Chine) | 4 049,70 | 36,62 | 0,91 |

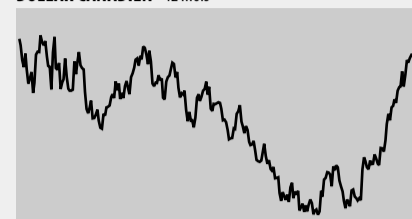
LES DEVICES DANS LE MONDE

| | | |
|-----------------|----------|--------|
| Australie | dollar | 0,9176 |
| Brésil | real | 0,5498 |
| Chine | renminbi | 0,1444 |
| Grande-Bretagne | livre | 2,2011 |
| Hong Kong | dollar | 0,1421 |

| | | |
|------------------|----------|--------|
| Inde | roupie | 0,0269 |
| Japon | yen | 0,0093 |
| Mexique | peso | 0,1024 |
| Norvège | couronne | 0,1833 |
| Nouvelle-Zélande | dollar | 0,8087 |
| Russie | rouble | 4,3002 |
| Suède | couronne | 0,1623 |
| Suisse | franc | 0,9116 |

DOLLAR CANADIEN

DOLLAR CANADIEN > 12 mois



| |
|-------------------------------|
| 89,99 ¢US |
| VARIATION -0,47 ¢ |
| SOMME REQUISE POUR ACHETER |
| Un dollar US 1,1112 \$ |

| |
|----------------------------|
| 0,6670 € |
| VARIATION -0,0018 € |
| SOMME REQUISE POUR ACHETER |
| Un euro 1,4992 \$ |

PÉTROLE

| | |
|------------------------------|-------------------|
| WTI, contrat terme rapproché | 61,90 \$US |
| VARIATION | +0,73 \$US |
| Light Sweet Crude | 66,62 \$US |
| North Sea Brent | 64,80 \$US |

OR

| | |
|----------------------|--------------------|
| New York | 665,10 \$US |
| VARIATION | -15,20 \$US |
| En dollars canadiens | 739,06 \$ |

Les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com

Réal Raymond, de la BN, livre ses conseils aux jeunes

La montée de la droite s'explique par la mondialisation

RÉJEAN BOURDEAU

La montée de la droite, lors des dernières élections provinciales, est le reflet de la mondialisation de l'économie.

« Avec la mondialisation, il faut maintenant tenir compte de ce qui se passe ailleurs. On ne peut plus avoir un environnement politique qui applique une taxation différente et qui fait ses propres règles », soutient Réal Raymond, au cours d'une entrevue pour marquer son départ de la direction de la Banque Nationale le 31 mai prochain.

« La nécessité d'être compétitif amène le balancier vers la droite, dit-il. Par contre, si ce mouvement va trop loin des forces de résistance feront contrepoids, comme on commence à le voir aux États-Unis. »

Il rappelle que la situation du Québec n'est pas unique. Les conservateurs sont au pouvoir à Ottawa et la France vient d'élire un président qui promet d'alléger la réglementation et donner plus de flexibilité aux entreprises.

Le banquier pense que la transformation de l'échiquier politique au Québec est une bonne chose pour la démocratie.

« Avant, il fallait choisir entre les libéraux et les souverainistes, rappelle M. Raymond. C'est sain qu'il y ait un troisième parti (ADQ). »

Selon lui, le Québec a « tout ce qu'il faut » pour être prospère. C'est aux leaders de se lever et de prendre les décisions qui s'imposent pour s'adapter à la nouvelle donne.

« On ne peut plus jouer à l'épaulement, dit-il. Il faut dépourssiérer le modèle des années 60 devenu sclérosé et contraignant. »

À son avis, plusieurs choses peuvent être faites pour « s'ajuster aux autres pays ».

Tout d'abord, on doit réduire l'impôt des Québécois et la taxe sur le capital des entreprises.

Il faut aussi faire une place au privé dans le secteur de la santé (comme en Suède) pour abaisser les temps d'attente, hausser la compétitivité dans les institutions et augmenter la qualité des services.

Par ailleurs, M. Raymond pense qu'il faut profiter de nos ressources hydroélectriques en augmentant graduellement les tarifs et en exportant davantage aux États-Unis.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE. ARCHIVES LA PRESSE ©

Selon Réal Raymond, grand patron de la Banque Nationale, le Québec a « tout ce qu'il faut » pour être prospère. C'est aux leaders de se lever et de prendre les décisions qui s'imposent pour s'adapter à la nouvelle donne.

Il estime également que les droits de scolarité ne sont toujours pas assez élevés, malgré les hausses annoncées par le gouvernement Charest.

« Il ne faut pas avoir peur de faire les choses autrement », lance celui qui a commencé sa carrière à la Banque comme simple caissier en 1970 à l'âge de 20 ans.

En 1983, il fait le pari audacieux de quitter un poste mieux

son travail dans les marchés financiers et dans le financement des entreprises (au moment de l'acquisition de First Marathon et de la création de la Financière Banque Nationale.)

Aux jeunes, qui se demandent si un tel cheminement est encore possible à faire, il leur recommande d'aller jusqu'au bout.

« Les organisations offrent les occasions, la formation et

il faut être prêt à se retrousser les manches et à faire des sacrifices. »

Le 1^{er} juin prochain, Louis Vachon prendra les rênes de la Nationale.

M. Raymond profitera de l'été pour se reposer.

« Par la suite, je verrai, dit-il. J'ai 57 ans, je suis encore en forme et je n'ai pas l'intention de me bercer. »

Il a reçu des offres pour siéger à des conseils d'administration. Et il pourrait aussi investir dans de jeunes entreprises qui ont commencé à faire leurs preuves.

À ne pas en douter, Réal Raymond a été le meilleur président qu'a connu la Banque Nationale. Sous son règne, l'institution a vogué de record en record en termes de profits et de rendements sur l'ivoire des actionnaires.

Cela dit, il a été bien payé pour son travail. Au cours de ses cinq années à la barre, sa rémunération globale a été de 28,7 millions, soit environ 22 000 \$ pour chaque journée qu'il s'est présenté au bureau.

Réal Raymond pense qu'il faut profiter de nos ressources hydroélectriques en augmentant graduellement les tarifs et en exportant davantage aux États-Unis.

rémunéré à Québec pour aller à Montréal dans le créneau des services aux grandes entreprises.

« J'ai senti l'émergence du Québec inc. avec la naissance des Quebecor, Coutu et Transcontinental, dit-il. J'ai compris qu'il allait se passer quelque chose. »

Deux autres moments charnières ont enrichi son parcours :

défis, dit-il. Pour le reste, chacun est responsable de sa carrière. »

Une mise en garde toutefois : on ne devient pas président d'entreprise en faisant des semaines de 38 heures et en passant le reste du temps en famille ou en voyage d'agrément.

« On n'est pas obligé d'être président pour se réaliser, précise M. Raymond. Mais si on veut l'être,

LES RÉSULTATS FINANCIERS

En milliers de dollars

| COMPAGNIE | SIÈGE SOCIAL | SECTEUR | DATE TRIMESTRE | REVENUS | | | BÉNÉFICE NET | | | BÉNÉFICE ACT. | |
|---|--------------|------------------------------|--|----------------|----------------|--------|--------------|--------------|---------|---------------|-------------|
| | | | | CETTE ANNÉE | ANNÉE DERN. | VAR. % | CETTE ANNÉE | ANNÉE DERN. | VAR. % | CETTE ANNÉE | ANNÉE DERN. |
| Aeroplan Income Fund (AER.UN/TSX) | Qc | Aérospatiale/Défense | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 245 314 | 200 058 | 23 | 50 116 | 38 985 | 29 | 0,25 | 0,19 |
| Ambria Biopharma (AMB/TSX) | Qc | Médical/Produits pharm. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 208 | 130 | 60 | -6 112 | -2 963 | — | -0,21 | -0,19 |
| Benvest New Look Income Fund (BCL.UN/TSX) | Qc | Banques/Services fin. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 14 309 | 11 709 | 22 | 1 196 | 849 | 41 | n.d. | n.d. |
| Biovail Corp. (BVF/TSX) | Ont. | Médical/Produits pharm. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 247 005 | 222 629 | 11 | 93 819 | 68 436 | 37 | 0,58 | 0,43 |
| Canadian Tire Corp. (CTC/TSX) | Qc | Détail | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 1 743 400 | 1 572 100 | 11 | 64 500 | 47 600 | 36 | 0,79 | 0,58 |
| Cascades (CAS/TSX) | Qc | Papier/Prod. forest./Conten. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 1 027 000 | 818 000 | 26 | 22 000 | 6 000 | 267 | 0,22 | 0,07 |
| CI Financial Income Fund (CIK.UN/TSX) | Ont. | Banques/Services fin. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 914 000 | n.d. | — | 142 100 | 73 100 | 94 | 0,51 | 0,26 |
| Corby Distilleries (CDL.B/TSX) | Ont. | Aliment./Boissons | 31 mars - 3 ^e trim. 9 mois | 33 342 113 517 | 28 486 112 676 | 17 1 | 4 285 94 897 | 6 871 32 313 | -38 194 | 0,15 3,33 | 0,24 1,12 |
| CryptoLogic (CRY/TSX) | Ont. | Ordi./Électron./Logiciels | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 19 562 | 26 997 | -28 | 1 484 | 7 662 | -81 | 0,11 | 0,57 |
| Dynatec Corp. (DY/TSX) | Ont. | Mines/Métaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 59 505 | 46 523 | 28 | 8 364 | 2 216 | 277 | 0,03 | 0,01 |
| Extencicare REIT (EXE.UN/TSX) | Ont. | Soins santé/Hôpitaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 456 844 | 421 455 | 8 | 15 366 | 13 718 | 12 | 0,22 | 0,20 |
| Hartco Income Fund (HCL.UN/TSX) | Qc | Détail | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 151 550 | 154 827 | -2 | -746 | 418 | — | -0,05 | 0,03 |
| IPL (IPI.A/TSX) | Qc | Machinerie/Fabrication | 29 mars - 2 ^e trim. 6 mois | 48 068 101 598 | 49 409 98 199 | -3 3 | 679 1 029 | -785 -1 868 | — | 0,05 -0,05 | -0,07 -0,13 |
| Kangaroo Media (KTV/TSX) | Qc | Ordi./Électron./Logiciels | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 10 500 | 3 000 | 250 | 831 | -109 | — | 0,03 | -0,01 |
| Linamar Corp. (LNR/TSX) | Ont. | Automobile | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 579 419 | 583 348 | -1 | 26 742 | 25 838 | 3 | 0,38 | 0,36 |
| Livingston Int'l Income Fund (LIV.UN/TSX) | Ont. | Service | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 77 048 | 76 276 | 1 | 2 299 | 5 209 | -56 | 0,08 | 0,20 |
| Louvem Mines (LOV/TSX CROIS.) | Qc | Mines/Métaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 2 430 | 2 727 | -11 | -234 | -475 | — | -0,01 | -0,02 |
| Lundin Mining Corp. (LUN/TSX) | C.-B. | Mines/Métaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 193 920 | 91 798 | 111 | 53 708 | 21 461 | 150 | 0,19 | 0,18 |
| Magna Int'l (MG.A/TSX) | Qc | Automobile | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 6 423 000 | 6 019 000 | 7 | 218 000 | 212 000 | 3 | 2,00 | 1,95 |
| MethylGene (MYG/TSX) | Qc | Médical/Produits pharm. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 3 542 | 1 397 | 154 | -3 254 | -4 195 | — | -0,10 | -0,18 |
| Paladin Labs (PLB/TSX) | Qc | Médical/Produits pharm. | 31 mars - 1 ^{er} trim. 6 mois | 12 893 36 408 | 10 132 21 685 | 27 68 | 1 264 4 641 | 1 150 -200 | — | 0,08 -0,07 | 0,08 -0,01 |
| Power Corp of Canada (POW/TSX) | Qc | Banques/Services fin. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 8 274 000 | 6 399 000 | 29 | 363 000 | 254 000 | 43 | 0,78 | 0,54 |
| Quebecor (QBR.B/TSX) | Qc | Édition/Inform. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 2 368 000 | 2 372 200 | 0 | -14 600 | -60 700 | — | -0,23 | -0,94 |
| Richmont Mines (RIC/TSX) | Qc | Mines/Métaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 10 331 | 8 085 | 28 | 326 | 680 | -52 | 0,01 | 0,03 |
| Savaria Corp. (SIS/TSX) | Qc | Soins santé/Hôpitaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 14 446 | 15 663 | -8 | 639 | 544 | 17 | 0,02 | 0,02 |
| Semafo (SMF/TSX) | Qc | Mines/Métaux | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 18 576 | 13 087 | 42 | -3 233 | -1 659 | — | -0,02 | -0,01 |
| Senvest Capital (SEC/TSX) | Qc | Banques/Services fin. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | n.d. | n.d. | — | 4 239 | 9 980 | -58 | 1,60 | 3,90 |
| Supremex Income Fund (SXP.UN/TSX) | Qc | Banques/Services fin. | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 47 710 | 497 950 | — | 6 888 | 169 3976 | — | 0,22 | 0,01 |
| Uni-Select (UNS/TSX) | Qc | Automobile | 31 mars - 1 ^{er} trim. | 273 165 | 259 642 | 5 | 5 828 | 5 646 | 3 | 0,30 | 0,29 |

Source : CNW Telbec

LES MÉTAUX

| | | HIER (DOLLARS US) | | PRÉCÉDENT (DOLLARS US) | |
|------------|----------|-------------------|-----------|------------------------|--|
| | | | | | |
| ALUMINIUM | Comptant | 2 871,00 | 2 836,00 | | |
| | 3 mois | 2 909,00 | 2 910,00 | | |
| | 15 mois | 2 763,00 | 2 732,00 | | |
| CUIVRE (A) | Comptant | 8 205,00 | 8 194,50 | | |
| | 3 mois | 8 159,00 | 8 160,00 | | |
| | 15 mois | 7 420,00 | 7 420,00 | | |
| PLOMB | Comptant | 2 070,00 | 2 065,50 | | |
| | 3 mois | 2 075,00 | 2 076,00 | | |
| | 15 mois | 1 853,00 | 1 853,00 | | |
| NICKEL | Comptant | 53 000,00 | 52 805,00 | | |
| | 3 mois | 50 950,00 | 51 000,00 | | |
| | 15 mois | 40 850,00 | 41 450,00 | | |
| ÉTAIN | Comptant | 14 525,00 | 14 375,00 | | |
| | 3 mois | 14 250,00 | 14 255,00 | | |
| | 15 mois | 13 350,00 | 13 350,00 | | |
| ZINC | Comptant | 4 120,00 | 4 094,00 | | |
| | 3 mois | 4 105,00 | 4 105,50 | | |
| | 15 mois | 3 665,00 | 3 615,00 | | |

Dollars US par tonne métrique
Source : London Metal Exchange

Inscrivez-vous au site www.lapresseaffaires.com et découvrez une foule d'informations sur les entreprises inscrites en Bourse.

REVUE BOURSIÈRE

Les marchés en baisse

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les marchés boursiers nord-américains ont clôturé en baisse, hier, des reculs dans le secteur minier ayant affecté la Bourse de Toronto tandis que le dévoilement de termes donnés sur la vente au détail aux États-Unis faisait chuter sérieusement les marchés new-yorkais.

À la Bourse de Toronto, l'indice S&P/TSX a enregistré un recul de 42,03 points et terminé la journée à 13 853,13.

Le parquet torontois a néanmoins trouvé soulagement dans la hausse du cours de l'action de Magna International, à la suite de l'annonce par le fabricant de pièces d'automobile d'un investissement de 1,54 milliard US dans ses activités par le conglomérat industriel Basic Element, détenu par le milliardaire russe Oleg Deripaska. Cet investissement sera réalisé par Russian Machines, filiale à part entière de Basic Element.

La Bourse de croissance TSX a terminé la journée en baisse de 34,75 points, à 3322,21.

Le dollar canadien a clôturé à 89,99 cents US, en baisse de 0,47 cent US. Plus tôt en journée, Statistique Canada a annoncé que l'excédent commercial du Canada avec le reste du monde s'est situé à 4,6 milliards au mois de mars, en baisse par rapport à celui, révisé, du mois précédent qui était de 5,2 milliards.

À Wall Street, l'indice composite Dow Jones des 30 valeurs industrielles a encaissé un recul de 147,74 points pour se retrouver à 13 215,13, un jour après que la Réserve fédérale américaine eut une fois de plus décidé de laisser inchangé son taux directeur, à 5,25 %.

Certains investisseurs ont été déçus que la banque centrale des États-Unis n'ait donné aucun signe de son intention de procéder à un ajustement à la hausse de son taux phare.

Le composite NASDAQ a chuté de 42,60 points, à 2533,74, tandis que l'indice S&P500 reculait de 21,11 points, à 1491,47.